



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mai 1869, grève illégale dans le commerce, 23 juin 2016 l'histoire se répète en nous interdisant de manifester !

Le gouvernement autoritaire de Valls voudrait nous empêcher de manifester demain, alors qu'il voudrait massacrer notre code du travail et nos conventions collectives par l'inversion de la hiérarchie des normes par le projet de loi El Khomri, après avoir généralisé le travail du dimanche par la loi Macron.

C'est en 1869 que les employés du commerce des grands magasins se sont mis en grève, alors que les syndicats n'étaient pas autorisés, pour obtenir le repos dominical, l'accès aux Prud'hommes, et le droit au repos la nuit...

Aujourd'hui, FO COMMERCE appelle l'ensemble de ses militants et des salariés du commerce à se mettre en grève et à manifester partout et en particulier à PARIS où l'on voudrait nous interdire de le faire.

Nous ferons corps avec nos Unions Départementales, notre Confédération et notre Secrétaire Général pour le retrait du projet de loi TRAVAIL et pour la liberté de manifester.

Paris, le 22 juin 2016

Contact :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la section fédérale du Commerce : 01 48 01 91 32 – 06 68 66 25 24



54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 📠 : 01.48.01.91.98
Courriel : commerce@fecfo.fr

